



© AFP PHOTO / MONJUC

Enterrement du journaliste congolais Serge Maheshe, de Radio Okapi, assassiné le 13 juin 2007 à Bukavu.

Rapport annuel 2008

AFRIQUE

RÉPRESSION SANS COMPLEXES

Ce qu'ils n'osaient pas faire auparavant, les gouvernements africains le font désormais. Les barrières qu'ils n'osaient pas franchir dans la répression contre les journalistes qui dérangent sont tombées. Décomplexés, plusieurs ministres de l'Information sont montés au créneau toute l'année pour défendre une certaine idée de l'Afrique. Celle qui a le visage de la répression. La presse est insolente : elle sera châtiée. Les journalistes revendiquent : ils seront muselés. Même au Mali et au Bénin, pays auparavant considérés comme des modèles pour le respect de la liberté de la presse, les présidents Amadou Toumani Touré et Yayi Boni ont, au moins une fois en 2007, décroché leur téléphone pour faire envoyer des journalistes déplaisants en prison. Dans les deux cas, les chefs d'Etat ont assumé leur décision. L'année a donc été celle de l'audace dans la répression, de l'affranchissement assumé des engagements pris. La gouvernance par le culot.

Pour certains, c'est une habitude. Le président de la jeune république d'Erythrée, Issaias Afewerki, coupable d'avoir fait embastiller ses anciens compagnons d'armes et les journalistes qui n'ont pas eu la chance d'échapper à sa police, a fait preuve d'un mépris total pour les questions de la presse sur les droits de l'homme dans son pays, lors de son passage en Europe, en mai. Il pouvait se le permettre, car hormis les Etats-Unis, pas grand monde n'a de mots très durs envers lui. Les gouvernements démocratiques s'avouent impuissants face à sa brutalité. Pendant ce temps, l'Erythrée, devenue au fil des ans une prison à ciel ouvert, a continué à se vider de ses habitants. Ceux qui n'ont pas succombé aux conditions de détention inhumaines des camps pénitentiaires ont fui, à pied, pour trouver refuge n'importe où, y compris dans la misère ou la mort. Son frère ennemi, Meles Zenawi, le Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, a pour sa part continué de traiter la presse d'Addis-Abéba avec une grande condescendance. Même si, sous la pression de ses alliés américains, il a accepté la libération des journalistes raflés en novembre 2005 lors des manifestations de l'opposition protestant contre le vol de l'élection, quelques mois plus tôt.

Au Zimbabwe et en Gambie, les présidents Robert Mugabe et Yahya Jammeh n'ont pas desserré la poigne de leurs tout-puissants services de renseignements, qui tiennent en respect une presse indépendante blessée, humiliée, prise à la gorge. Le président Joseph Kabila, en République démocratique du Congo, n'a jamais eu beaucoup d'estime pour les témoins gênants ou les épines dans le pied que sont les journalistes. Cette année, même ceux qui sont tombés sous les balles d'assassins non identifiés, comme Serge Maheshe, de *Radio Okapi*, n'ont eu droit qu'à l'indifférence dédaigneuse des autorités. Le chef du gouvernement de transition Abdullahi Yusuf Ahmed, dans la Somalie atomisée par dix-sept ans d'anarchie, a quant à lui laissé la bride sur le cou à ses militaires, qui ont procédé à loisir à l'arrestation des journalistes qui se mettaient en travers de leur route. Parallèlement, d'autres sont tombés sous les balles de tueurs à gages payés par les chefs des tribunaux islamiques, depuis leur exil doré à Asmara.

Au Rwanda, le président Paul Kagame veille avec une grande nervosité à ce que les rares journaux que son gouvernement ou ses proches ne contrôlent pas encore soient suffisamment intimidés pour se taire. De leur côté, les potentats Teodoro Obiang Nguéma en Guinée équatoriale ou Ismaël Omar Guelleh à Djibouti n'ont manifestement pas beaucoup de soucis à se faire pour d'éventuels rédacteurs en chef qui seraient indociles. Ils se contentent des flagorneries de leurs médias publics. Tous ceux qui ne chantent pas publiquement leurs louanges ont droit à leur dossier personnel posé sur le bureau du chef de la police ou du procureur de la République.

L'INFÂMIE ET LA PRISON

Si les "prédateurs" africains de la liberté de la presse n'ont pas désarmé, des hommes de pouvoir, que l'on croyait au-dessus de tout soupçon, ont fait la démonstration que les journalistes ne sont toujours pas libres sur le continent. Notamment ceux que l'on croyait convaincus du bénéfice qu'un pays pauvre peut tirer de la diversité de l'information, de débats publics maîtrisés, de la transparence de la chose publique, de la vigilance de citoyens exigeants. Confronté à une rébellion qu'il refuse de reconnaître comme un mouvement politique, le président du Niger, Mamadou Tandja, a ainsi fait incarcérer et juger plusieurs journalistes, nigériens ou étrangers, qui s'étaient intéressés de trop près à ces "trafiquants de drogue" qui humilient l'armée dans les montagnes de l'Air. Lui qui ne voulait pas entendre parler de cette crise qui gangrène sa fragile démocratie a provoqué, dans l'opinion publique internationale, un vaste mouvement d'intérêt pour la question touarègue.

Des présidents comme José Eduardo dos Santos en Angola, Abdoulaye Wade au Sénégal, Idriss Deby Itno au Tchad, Omar al-Béchir au Soudan ou Omar Bongo au Gabon, par exemple, on attendait au moins qu'ils cessent de gérer l'Etat comme leur bien personnel et les journalistes de leur pays comme leurs domestiques. Mais il faut croire que, là non plus, l'argument n'est pas parvenu à les convaincre, puisque dans tous ces pays, des journalistes ont connu l'arrestation, souvent brutale, l'inculpation, souvent extravagante, et l'incarcération, toujours pénible. Pourtant, ces chefs d'Etat ne sont pas des despotes ou des roitelets d'opérette. Mais ils ont violé leur Constitution garantissant la liberté de la presse, les promesses faites aux bailleurs de fonds et les standards démocratiques prônés par l'ONU, avec modernité, raffinement et à grand renfort de sophistication administrative. Avec le cœur léger du fonctionnaire. En ayant toujours une justification à fournir.

Les journalistes africains - ces éternels inculpés de "diffamation", "publication de fausses nouvelles", "imputations dommageables", "offense au chef de l'Etat", "atteinte à la sûreté nationale", "sédition", "incitation aux troubles à l'ordre public" ou que sait-on encore - ont dû gérer seuls leurs propres affaires. Innocents ou coupables, ils ont connu la crasse des cellules de prison. Leurs familles, dont la principale caractéristique n'est pas de rouler sur l'or, ont dû gérer avec leurs propres moyens le manque à gagner de leur absence.

Oui, à travers le continent, notamment dans le monde francophone, il existe de nombreuses publications à scandales, nourries de la corruption ordinaire, avides de titres spectaculaires et de "petites enveloppes". Mais les hommes politiques, de Madagascar à la Mauritanie, de la Guinée au Cameroun, en passant par la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine, en sont les premiers bénéficiaires, en se servant de journalistes mal ou pas payés pour régler leurs comptes avec leurs adversaires à coups de fausses "révélations". Ils le font parce qu'ils en ont les moyens et qu'ils s'en tirent à bon compte. L'infamie et la prison sont pour les autres. Logique absurde, justice injuste.

IMPUNITÉ ÉCONOMIQUE

En 2007, la liberté de la presse en Afrique a été durement blessée. Douze fois dans l'année, au moins, des hommes ont reçu l'ordre d'abattre des journalistes. Près de cent cinquante fois, des unités de la police ont reçu l'ordre d'arrêter, non pas un ministre corrompu ou un assassin notoire, mais un journaliste. Même les gouvernements des pays dans lesquels Reporters sans frontières avait fondé de l'espoir les années précédentes ont fait jouer les instruments de la répression contre la presse. Hormis quelques pays, comme le Ghana ou la Namibie, entre autres, l'année a été marquée par un recul général. Que s'est-il passé ?

La pénétration de plus en plus profonde de la Chine, superpuissance oppressive s'il en est, a permis à certains gouvernements africains de marginaliser leurs soutiens occidentaux. Encombrés d'ONG vitupérantes et d'exigences politiques vertueuses, les pays démocratiques ne font pas le poids face aux dollars versés à profusion et aux multinationales de Pékin, qui envoient des ouvriers chinois diriger les chantiers des infrastructures africaines sans rien demander en échange. Et puis en matière de répression, la Chine est devenue une experte. Ce sont des techniciens chinois qui brouillent les signaux des radios d'opposition au Zimbabwe. De plus, la difficile liquidation du passé criminel des anciennes puissances coloniales a trouvé un nouvel aiguillon dans le renouveau nationaliste africain. Au nom du rejet de la "Françafrique", combien d'ambassades de France se sont vues renvoyées à leurs chères études lorsqu'elles ont tenté de négocier la libération d'un journaliste ? Les ambassades de Chine n'ont pas ce problème. Combien de journalistes africains ou de reporters étrangers se sont vus accusés d'être des espions britanniques au Zimbabwe ? On aurait tort de ne pas prendre ces insinuations au sérieux. Au début de l'année 2008, un journal fanatique d'Abidjan a sali la mémoire de Jean Hélène, correspondant de *RFI* lâchement assassiné par un gendarme en octobre 2003, en prétendant qu'il était, alors, en service commandé pour les renseignements français.

Les médias d'Afrique, comme un barrage qui s'effrite, ont pris l'eau. Des tabous ont été fièrement brisés. Une foule de questions vitales pour l'avenir de la liberté de la presse sur le continent restent sans réponse, après cette année éprouvante.

Léonard Vincent
Responsable du bureau Afrique



ÉRYTHRÉE

Superficie : 117 600 km².
Population : 4 400 000.
Langues : tigrinya, arabe.
Chef de l'Etat : Issaias Afeworki.

Pour la première fois, le petit pays de la Corne de l'Afrique, dirigé depuis son indépendance par Issaias Afeworki, figure en dernière position du classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Le raison est simple : la situation ne cesse de se détériorer. Le pays a été coupé du monde après de grandes rafles, en septembre 2001, et au moins quatre journalistes sont morts en détention.

Tous les espoirs que les Érythréens avaient placé dans l'indépendance de leur pays, gagnée de haute lutte le 24 mai 1993 après trente ans de guérilla, se sont effondrés. Le 18 septembre 2001, le président Issaias Afeworki et ses proches collaborateurs ont lancé la police politique aux troupes de l'aile réformatrice du parti au pouvoir. La guerre avec l'Éthiopie venait de se terminer et ceux qui réclamaient la liberté devenaient de plus en plus nombreux. La capitale est devenue un terrain de chasse aux opposants, ou supposés tels. D'anciens compagnons d'armes, des ministres et leurs conseillers, ainsi que des généraux influents ont été jetés en prison. La poignée de journaux indépendants qui paraissaient à Asmara, la capitale, ont été suspendus. Leurs directeurs et leurs rédacteurs en chef ont été arrêtés. Toute critique du régime est désormais taxée d'"atteinte à la sécurité nationale". En plus de centaines de personnalités politiques ou militaires, treize journalistes n'ont pu échapper aux rafles ou se sont rendus aux autorités. Ils ont tous été incarcérés dans la prison n°1 d'Asmara, avant d'être transférés dans des centres de détention secrets, en avril 2002, après avoir eu l'audace de réclamer un procès. Depuis, ils ont disparu.

MORTS EN PRISON

Les informations en provenance d'Érythrée sont aussi rares qu'effrayantes. En 2006, des gardiens de prison qui ont fui à l'étranger avaient révélé qu'au moins trois journalistes arrêtés en 2001 étaient morts en prison, entre 2005 et 2006. Le 11 janvier, c'était au tour de l'une des plus grandes figures de la vie intellectuelle du pays de succomber à des conditions de détention extrêmement difficiles. Fessehaye Yohannes, dit "Joshua", co-fondateur de l'hebdomadaire *Setit*, poète, dramaturge et directeur d'une troupe de théâtre, n'a pas survécu au bagne d'Eiraeiro, dans le nord-est

du pays, où seraient enfermés les prisonniers les plus sensibles. Sa famille n'a pas été informée. Son corps ne leur a pas été restitué. Cette situation terrifiante a valu à l'Érythrée, pour la première fois depuis que Reporters sans frontières établit un classement mondial de la liberté de la presse, d'occuper la dernière place, juste après la Corée du Nord.

Les rares correspondants étrangers en poste à Asmara rendent des comptes directement au ministre de l'Information en exercice, Ali Abdu, qui n'hésite pas à suspendre leur autorisation de travail au moindre écart. Leurs interlocuteurs s'exposent à une incarcération immédiate. Se rendre en Érythrée nécessite des mois de patience, durant laquelle les journalistes doivent convaincre les ambassadeurs érythréens en poste dans leurs pays respectifs du bienfait pour le gouvernement des reportages qu'ils entendent réaliser. Ceux qui se rendent coupables d'avoir évoqué l'état de délabrement des libertés civiles et politiques dans leurs articles sont expulsés.

PRISON À CIEL OUVERT

Les Érythréens sont contraints de vivre isolés, dans une prison à ciel ouvert, où les médias publics sont devenus des instruments de propagande de style soviétique. Sous l'étroite surveillance d'Ali Abdu, les employés de la télévision publique *Eri-TV*, de la radio *Dimtsi Hafash* (*Voix des Grandes masses*) et des publications gouvernementales sont transformés en petits soldats. Le président, ses principaux conseillers et les militaires cultivent grâce à ces médias la paranoïa de l'agression éthiopienne permanente, qui leur permet de se maintenir au pouvoir. La crainte d'une guerre imminente est ainsi alimentée quotidiennement et transmise à la diaspora, qui est le principal soutien financier du gouvernement.



ÉRYTHRÉE

On comprend pourquoi, face à ce désastre, le pays se vide peu à peu. Chaque semaine, environ 120 demandeurs d'asile érythréens viennent s'ajouter aux 130 000 fugitifs vivant déjà sous les tentes du HCR au Soudan. Soldats déserteurs, adolescents fuyant une conscription qui n'en finit jamais, emprisonniers, universitaires, artistes, paysans, sportifs, toutes les catégories sociales s'entassent dans les camps des États voisins, en attendant d'être acceptés par un pays d'accueil. De nombreux journalistes des médias publics ne supportant plus l'étouffoir imposé par le gouvernement ont également choisi la route de l'exil. Certains fuient, à pied, suivant la route ouverte par des passeurs, jusqu'au Soudan ou l'Éthiopie, au risque d'être abattus par les patrouilles de garde-frontières qui ont reçu l'ordre de tirer à vue. Ou bien d'être arrêtés, comme Eyob Kessete, journaliste du service en amharique de *Dimtsi Hafash*, ou Johnny Hisabu, monteur d'*Eri-TV*, tous deux incarcérés quelque part dans le pays depuis leur capture, dans le courant de l'année. Ce périple clandestin a coûté la vie, en juin, à Paulos Kidane, journaliste du service en amharique d'*Eri-TV*. Après six jours de marche, épuisé et souffrant d'épilepsie, il avait dû laisser partir ses compagnons à quelques kilomètres de la frontière. Il attendait près d'un village, espérant retrouver des forces pour pouvoir continuer sa route. Aucune information sur son sort n'avait été obtenue pendant quelques semaines, jusqu'à ce que le ministère de l'Information érythréen annonce à sa famille et au personnel des médias publics, fin juin, son "décès accidentel".

Paulos Kidane était l'un des journalistes les plus populaires d'Asmara. Il avait pourtant choisi de quitter son pays, après avoir fait partie des neuf employés des médias publics arrêtés à partir du 12 novembre 2006, suite aux défections spectaculaires de plusieurs autres journalistes célèbres. Les autorités les avaient arrêtés parce qu'ils étaient suspectés d'être restés en contact avec les fugitifs ou de chercher à fuir eux-mêmes. Selon le récit

qu'il avait fait après sa libération à Reporters sans frontières, le journaliste et ses confrères avaient été "battus et torturés en prison, après avoir refusés de divulger les mots de passe de [leurs] adresses électroniques". "Finalement, nous avons craqué parce que la douleur était trop forte", avait-il ajouté. Après leur libération sous caution, les "prisonniers de novembre" avaient été suivis et leurs téléphones placés sur écoute. Ils avaient été contraints de retourner à leur travail et interdiction formelle leur était faite de quitter la ville d'Asmara. Sur les neuf journalistes arrêtés, sept seulement ont été relâchés. La jeune Fethia Khaled, animatrice du service en arabe d'*Eri-TV*, aurait été enrôlée de force dans l'armée. Quant à Daniel Mussie, du service en oromo de *Dimtsi Hafash*, il n'est jamais sorti de prison.

ÉCHEC EUROPÉEN

Cette tragédie est révélatrice de l'échec flagrant de la "diplomatie silencieuse", adoptée notamment par l'Union européenne. Des programmes d'aide au développement d'un montant de 122 millions d'euros pour cinq ans ont été consentis par le commissaire européen Louis Michel, en mai. En contrepartie, l'UE a demandé au gouvernement érythréen "d'adopter une approche constructive dans la résolution des crises régionales, ainsi que des progrès en matière des droits de l'homme et de liberté de la presse". Mais le jour de la signature de l'accord, le 4 mai, le président érythréen avait balayé avec mépris les questions critiques des journalistes européens sur la situation des droits de l'homme dans son pays, lors d'une conférence de presse commune avec Louis Michel à Bruxelles. Ce dernier s'était néanmoins déclaré "très, très honoré" de recevoir Issaias Afeworki à la Commission. En réaction, Reporters sans frontières milite désormais pour que le président érythréen et ses ministres soient déclarés *persona non gratae* sur le territoire européen.



ETHIOPIE

Superficie : 1 104 300 km².

Population : 81 021 000.

Langue : amharique.

Chef du gouvernement : Méles Zenawi.

La crise ouverte en novembre 2005 par l'arrestation d'une vingtaine de responsables de journaux s'est achevée honorablement, en 2007, grâce à la pression internationale. Mais le climat est toujours mauvais et l'autocensure fréquente. De plus, deux journalistes érythréens sont toujours utilisés comme otages, après avoir été capturés en Somalie.

Bien entendu, l'Ethiopie de Meles Zenawi n'est pas la dictature de Mengistu, renversée en 1991, qui maintenait sur le pays une chape de plomb de style stalinien. Des journaux privés animent, tant bien que mal, la vie intellectuelle de la capitale, Addis-Abéba. Mais le climat est à l'hostilité. De lourdes peines de prison sont toujours prévues pour ceux qu'une justice influençable estime coupable de "diffamation" ou de "publication de fausses nouvelles". L'autocensure est forte. Les correspondants étrangers en poste en Ethiopie doivent être prudents et ne pas embarrasser le gouvernement, qui est confronté à de multiples crises militaires, dans les provinces et avec ses voisins. Celui-ci fait preuve d'une grande sévérité envers ces journalistes qu'il juge dangereux.

RELATIVE DÉTENTE

L'année 2007 a connu une relative détente. Depuis deux ans, l'attention de la communauté internationale était attirée par le fait que l'état-major de la principale coalition d'opposition, et les responsables des journaux qui la soutenaient, étaient en prison, inculpés de charges extravagantes qui pouvaient leur valoir la peine capitale. Mais alors qu'ils étaient détenus dans des conditions pénibles et traités avec mépris par le gouvernement, la Haute Cour fédérale a prononcé en avril l'acquittement de vingt-cinq accusés, parmi les prévenus du grand procès politique qui se tenait à Addis-Abéba depuis un an. Inculpés de "génocide", "haute trahison" et "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel", tous étaient incarcérés depuis novembre 2005, après avoir été pris dans les rafles qui avaient suivi la répression, par la police éthiopienne, des rassemblements de protestation organisés par la principale coalition de l'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD, Kinijit en amharique). Huit des 25 personnes libérées étaient des journalistes. Le tribunal a jugé que le procureur n'avait pas présenté de preuves

convaincantes de leur culpabilité. Une première étape semblait avoir été franchie pour résoudre une crise qui empoisonnait la vie politique éthiopienne.

Coup de théâtre le 16 juillet : on apprenait avec stupéfaction la condamnation de six journalistes, parmi quarante-trois opposants jugés dans une affaire identique, à des peines allant de dix-huit mois d'emprisonnement à la prison à vie. La plupart d'entre eux ont été reconnus coupables d'avoir tenté de "renverser l'ordre constitutionnel". Le 20, quatre d'entre eux étaient toutefois libérés après avoir bénéficié d'une amnistie, les deux derniers, en exil, ayant été jugés par contumace. Un mois plus tard, c'était au tour des trois derniers journalistes détenus depuis novembre 2005 d'être libérés en vertu d'une grâce présidentielle. La crise, qui durait depuis 22 mois, venait ainsi de trouver une issue définitive.

Il reste que, même pour des affaires de presse plus ordinaires, l'arsenal législatif dont dispose le gouvernement éthiopien est sévère. Le gouvernement n'hésite pas à en faire usage pour se débarrasser de journalistes gênants, quitte à déterrer de vieilles affaires. Ce type de manœuvres commodes est une pratique fréquente. En janvier, la Cour suprême a ainsi rejeté l'appel d'Abraham Reta, journaliste de l'hebdomadaire privé *Addis Admas*, contre sa condamnation, en mai 2006, à un an de prison pour "diffamation" pour un article publié en 2002, lorsqu'il était rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Ruh*. Il lui était reproché d'avoir cité sans preuve les noms de trois hauts fonctionnaires supposément impliqués dans une affaire de corruption. Arrêté une première fois en avril 2006, il avait purgé trois mois de prison avant d'être placé en liberté conditionnelle, en attendant le résultat de son appel. Après plusieurs audiences, au cours desquelles Abraham Reta avait plaidé non-coupable et été contraint d'identifier la source de son article,



ETHIOPIE

il a été renvoyé en prison pour purger les neuf derniers mois de sa peine. Entre décembre 2005 et décembre 2006, Reporters sans frontières avait recensé quatre cas de journalistes envoyés en prison pour de longues peines (entre huit mois et dix-huit mois) pour des affaires vieilles de quatre ans. Tous ont, depuis, recouvré la liberté, mais il leur est désormais inenvisageable de reprendre le métier de journaliste.

OTAGES PRIS EN SOMALIE

La timide ouverture du gouvernement éthiopien en fin d'année (création d'une radio privée indépendante, refonte de la loi sur la presse) ne saurait donc masquer que l'Ethiopie est un pays où l'exercice libre du journalisme se heurte rapidement à des autorités pour le moins nerveuses.

La détérioration du climat politique atteint systématiquement les rangs de la presse. L'envoi de l'armée éthiopienne en Somalie, fin décembre 2006, pour appuyer les troupes du gouvernement de transition, a été un foyer de tensions supplémentaires. Et le soutien politique et militaire du frère ennemi érythréen à l'Union des tribunaux islamiques somaliens a exacerbé la situation, au point que deux journalistes des médias publics d'Asmara ont été pris en otages par les troupes éthiopiennes, alors qu'ils tentaient de fuir la zone des combats.

Saleh Idris Gama, journaliste de la télévision publique érythréenne *Eri-TV*, et Tesfalidet Kidane Tesfazghi, cameraman, avaient disparu fin 2006 à Mogadiscio. Fin février 2007, Reporters sans frontières avait fourni leurs noms au gouvernement somalien, afin de savoir s'ils étaient en détention ou s'ils avaient été identifiés parmi les victimes des combats. Aucune réponse n'avait encore été donnée à cette requête, quand, début avril, le ministère érythréen des Affaires étrangères avait publiquement signalé l'arrestation de plusieurs concitoyens en Somalie, confirmant que les membres de l'équipe d'*Eri-TV* étaient en vie. Quelques jours

auparavant, disposant d'informations équivalentes, Reporters sans frontières s'était adressée aux services de renseignements somaliens pour obtenir des informations sur les journalistes érythréens, l'informant de leur identité et demandant de pouvoir avoir un contact téléphonique avec eux. La requête de l'organisation avait été rejetée.

Quelques jours plus tard, des images de Saleh Idris Gama et Tesfalidet Kidane Tesfazghi ont été diffusées dans une vidéo sur un site progouvernemental éthiopien. La légende de leur interview les qualifiait de "soldats *shabia*" (littéralement "populaires", surnom du régime érythréen). Depuis cette date, les deux hommes sont détenus par les services de renseignements, quelque part en Ethiopie, et le gouvernement d'Addis-Abéba refuse de fournir des informations sur le sujet.

Ils ne sont pas les seuls journalistes incarcérés en Ethiopie, sur lesquels très peu d'informations sont disponibles. Shiferraw Insermu, journaliste du service en oromo de la télévision publique *ETV* et soupçonné d'avoir été un informateur du mouvement séparatiste Oromo Liberation Front (OLF), croupit toujours en prison. Son confrère Dhabassa Wakjira et lui avaient été arrêtés pour la première fois à leur domicile d'Addis-Abeba, le 22 avril 2004. La Haute Cour fédérale avait ordonné leur libération sous caution le 9 août suivant, mais seul Shiferraw Insermu avait été relâché. Arrêté de nouveau le 17 août, le journaliste avait été libéré sur ordre de la Haute Cour fédérale à la mi-octobre. La chaîne *ETV* ayant refusé de l'autoriser à reprendre son emploi, il tentait de retrouver une activité professionnelle lorsqu'il a été arrêté une troisième fois, le 11 janvier 2005. Il est toujours en détention depuis cette date, probablement à la prison centrale dite "Kerchiele". Dhabassa Wakjira, lui, a été détenu sans interruption jusqu'en 2006, sans que l'administration pénitentiaire obéisse aux différents ordres de libération provisoire de la justice. Il a finalement été libéré et a, depuis, fui l'Ethiopie et demandé l'asile à l'étranger.



GAMBIE

Superficie : 11 300 km².
Population : 1 663 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Yahya Jammeh.

Un président autoritaire qui prétend guérir le sida grâce à des onguents et des lectures du Coran, des services de renseignements redoutés pour leurs méthodes brutales, l'assassinat du doyen des journalistes, resté impuni, une intolérance absolue envers toute forme de critique : c'est dans ce climat épouvantable que la presse gambienne tente de survivre.

Palmiers vertigineux, plages immaculées, brise marine rafraîchissant un soleil perpétuel et des nuits claires... La Gambie, ancienne colonie britannique enclavée dans le Sénégal, est un paradis touristique, dont la façade maritime est ponctuée d'hôtels de luxe et de villages de vacances. Mais le pays dirigé par le jeune président Yahya Jammeh est aussi le domaine réservé d'un régime militaire souvent irrationnel, emprisonnant, torturant et terrorisant ceux qui osent, un jour, s'opposer au chef de l'Etat ou à ses amis. L'assassinat du plus prestigieux journaliste du pays, Deyda Hydara, dans la soirée du 16 décembre 2004, a sonné la fin d'une époque où la presse privée, bien organisée, exigeante, pouvait encore faire front face à un gouvernement qui ne cachait pas son hostilité à son égard. Depuis cette date, quasiment tous ceux qui pouvaient gêner le Président sont rentrés dans le rang, de gré ou de force, ou ont quitté le pays.

ASSASSINAT IMPUNI

Deyda Hydara, directeur du quotidien privé *The Point*, correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reporters sans frontières, a été tué par balles, alors qu'il accompagnait deux employées de son journal en voiture. Il avait auparavant fait l'objet de menaces régulières de la part de la National Intelligence Agency (NIA, les services de renseignements), laquelle le surveillait quelques minutes avant son assassinat, perpétré dans une rue longeant une caserne de la police. Deux enquêtes de Reporters sans frontières en Gambie ont mis en lumière les éléments permettant d'avoir de forts soupçons contre la NIA et un petit groupe de miliciens au service du président Yahya Jammeh. Mais aucune enquête sérieuse n'a été menée pour identifier ses assassins et leurs commanditaires. La seule communication officielle des enquêteurs gambiens, six mois après l'assassinat, laissait entendre que Deyda Hydara, qualifié de "provocateur", pouvait avoir été

tué pour des affaires de mœurs, inventées de toutes pièces. A l'occasion d'une interview accordée pour le nouvel an, en janvier 2007, Yahya Jammeh a mis l'assassinat de Deyda Hydara sur le compte des "ennemis de la Gambie". Il a ajouté que les coupables avaient eu l'intention de l'empêcher d'être élu président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sans autre explication.

Sans qu'il soit possible de les vérifier, en raison notamment de la mauvaise foi et de l'obstruction des autorités, les informations les plus perturbantes proviennent de Gambie. Ainsi, le 12 janvier, l'hebdomadaire d'opposition *Foroyaa* a révélé que "Chief" Ebrima Manneh, journaliste du quotidien privé *Daily Observer*, était détenu depuis trois mois et trois semaines au commissariat de police de Fatoto, une petite ville à 400 km à l'est de la capitale, après avoir été conduit dans divers centres de police depuis son arrestation par les services de renseignements, le 7 juillet 2006. Les autorités ont toujours nié détenir ce journaliste, sur lequel ne pèse aucune charge. Il avait été arrêté pour une raison inconnue, peu après la clôture du sommet de l'Union africaine (UA), qui s'était tenu à Banjul. Plusieurs arrestations avaient alors eu lieu au sein de la presse indépendante, accusée d'avoir perturbé l'événement. Durant l'automne 2007, plusieurs organisations internationales de défense de la liberté de la presse, dont Reporters sans frontières, ont recueilli le témoignage d'un ancien prisonnier politique, affirmant qu'il avait été détenu avec "Chief" Ebrima Manneh et que ce dernier avait "définitivement disparu" après avoir été transféré pour un interrogatoire nocturne à la NIA.

LA POLICE EN MARAUDE

Après avoir muselé les journalistes du pays, par l'arbitraire et la violence, le pouvoir s'en prend désormais à tous ceux qui passent à sa portée.



GAMBIE

Résidente aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années, la journaliste gambienne Fatou Jaw Manneh a ainsi été arrêtée le 28 mars à sa descente d'avion, alors qu'elle se rendait aux funérailles de son père. Interpellée par des agents de la NIA après qu'un passager l'avait dénoncée, elle a été conduite au quartier général des services de renseignements, sur le front de mer, à Banjul. Ancienne journaliste du quotidien privé *Daily Observer*, Fatou Jaw Manneh est une militante connue pour son engagement prodémocrate. Collaboratrice de plusieurs sites Internet et du "Save The Gambia Democracy Project", un mouvement d'opposition, elle avait publié, en 2003, un article dans le quotidien aujourd'hui fermé illégalement, *The Independent*, qui avait à l'époque provoqué l'arrestation et la détention arbitraire, pendant trois jours, de son rédacteur en chef, Abdoulie Sey. Désormais collaboratrice du site Internet *AllGambian.net*, Fatou Jaw Manneh a été poursuivie pour la publication d'un article, en octobre 2005, dans lequel elle accusait le président Yahya Jammeh de "réduire notre cher pays en lambeaux" ("tearing our beloved country to shreds") et décrivait le chef de l'Etat comme "un paquet de terreur" ("a bundle of terror"). Inculpée d'"intention de commettre un acte de sédition" ("intention to commit sedition"), "publication de matériel séditieux" ("publication of seditious words") et "publication de fausses nouvelles dans l'intention de provoquer la peur et l'alarme dans l'opinion" ("publication of false news intended to create public fear and alarm"), elle encourt trois ans de prison. Elle a été libérée après quelques jours de détention, mais durant toute l'année 2007, son procès est allé de report en report et a fait planer sur elle une menace constante.

Les procès sans fin sont d'ailleurs une des spécificités du gouvernement pour contraindre les journalistes gênants à vivre dans l'insécurité permanente. Ainsi, il aura fallu plus d'un an de procédure à Lamin Fatty, jeune journaliste de *The Independent*, pour être condamné à un an de prison ferme ou

une "option d'amende" de 1850 dollars (environ 1375 euros). En 2006, il avait été déjà effectué deux mois de prison, en compagnie de son directeur de publication et son rédacteur en chef, Madi Ceesay et Musa Saidykhan, pour avoir publié une information erronée, corrigée dans l'édition suivante par un rectificatif et des excuses. Grâce à la solidarité de ses confrères qui se sont cotisés, le journaliste a pu éviter de retourner en prison.

Mais les victimes de l'intolérance du président ne sont pas toujours des opposants ou des enquêteurs critiques. La répression s'exerce aussi dans les rangs des fidèles. Malick Jones, producteur principal de la chaîne publique *Gambia Radio and Television Services (GRTS)* et Mam Sait Ceesay, chargé de communication de la présidence gambienne, ont ainsi été arrêtés le 9 septembre pour avoir informé le quotidien progouvernemental *Daily Observer* du prétendu limogeage du directeur de la presse et des relations publiques du président Yahya Jammeh, ce qui s'est révélé faux. Les deux hommes également accusés d'avoir transmis l'information au site Internet d'opposition basé aux Etats-Unis, *Freedom Newspaper*, connu pour ses critiques virulentes du gouvernement gambien et qui se vante d'avoir des sources au sein de la présidence. Mam Sait Ceesay a pu quitter la prison de Mile Two, à Banjul, le 19 septembre, après avoir payé une caution de 200 000 dalasis (environ 6730 euros). Malick Jones n'a été libéré que le 22 septembre 2007, après avoir réuni la même somme.

C'est dans ce contexte de surveillance permanente, de paranoïa et de brutalité que le journal de Deyda Hydera, *The Point*, continue de paraître. Dirigée par Pap Saine, par ailleurs correspondant de l'agence *Reuters* en Gambie, l'équipe sait que chacune de ses éditions est examinée, décortiquée et discutée en haut lieu. Et que le moindre prétexte peut être utilisé pour envoyer la redoutable NIA aux trousseaux des journalistes ou faire le coup de poing dans les locaux du dernier quotidien indépendant du pays.

MAURITANIE

Superficie : 1 025 520 km².

Population : 3 044 000.

Langues : arabe, français.

Chef de l'Etat : Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi.

La liberté de la presse est une réalité en Mauritanie, même si les défis auxquels font face les journalistes de Nouakchott sont nombreux et complexes. Toutefois, l'année 2007 a été marquée par une expérience rare en Afrique : une couverture équilibrée de toutes les forces politiques pendant la campagne électorale du scrutin présidentiel.

La Mauritanie a passé de nombreuses épreuves depuis le coup d'Etat d'août 2005. Une transition démocratique consensuelle, un référendum constitutionnel, des élections municipales, législatives et présidentielle justes et transparentes... et le retour des libertés civiles, et notamment de la liberté de la presse. Même si les chantiers sont encore nombreux pour les journalistes de Nouakchott, la situation est bien meilleure.

OBSERVATION

Dans sa mission d'accompagnement de la transition, initiée dès octobre 2005, Reporters sans frontières a mené, en février et mars 2007, une mission de monitoring de la couverture de l'actualité électorale, à l'occasion du scrutin présidentiel, par les médias publics mauritaniens. Ceux-ci ont été choisis parce qu'ils sont soumis à la réglementation du code électoral, garantissant l'égalité d'accès de toutes les forces politiques en lice. De plus, en tant que service public financé par l'Etat, ils ont un devoir d'exemplarité en période électorale. Au terme de sa mission, l'organisation a salué les efforts soutenus des médias publics pour respecter les règles complexes d'équité et d'égalité dans le traitement de l'actualité des différents candidats en lice pour l'élection présidentielle. Un défi relevé grâce aux travaux de l'organe de régulation, des directions et des journalistes de la radio, de la télévision, du quotidien public et de l'agence de presse.

Au-delà des déséquilibres dans les chiffres, qui n'étaient pas spectaculaires, Reporters sans frontières a surtout tenu à saluer la disponibilité et les efforts de la direction des médias publics dans une période historique si sensible, et s'est félicité du pragmatisme et de l'esprit constructif de la Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel (HAPA), le tout nouvel organe de régulation des médias.

PRESSE À SCANDALES

Depuis la chute de la dictature de Maaouiya Ould Taya, en août 2005, les problèmes de la presse mauritanienne sont à la fois plus légers et plus complexes. Pour disqualifier la presse indépendante, épine dans le pied de son pouvoir, l'ancien régime avait favorisé l'éclosion de journaux dont la direction avait peu de scrupules en termes de corruption et de chantage, et dont les journalistes étaient plus à la recherche de petits cadeaux que d'informations. A ce problème, Reporters sans frontières a toujours dit aux autorités mauritaniennes que la prison n'était pas une réponse et qu'il fallait surtout aider la presse "sérieuse" à survivre face à un maigre marché.

La brève incarcération d'Abdel Fettah Ould Ebeidna, directeur de publication du quotidien arabophone *Al-Aqsa*, a été un signal négatif envoyé à la presse mauritanienne, alors que le pays était alors confronté à un scandale politico-mafieux de grande envergure. Le journaliste, directeur d'une publication dont les pratiques déontologiques sont souvent discutables, a passé quatre jours en prison suite à une plainte en diffamation portée contre son journal par l'homme d'affaires Mohamed Ould Bouammatou. Dans son édition du 16 mai, le quotidien avait mis ce dernier en cause dans une vaste affaire de trafic de cocaïne découvert dans la nuit du 1er au 2 mai par la police à Nouadhibou (Nord), et impliquant le fils d'un ancien président mauritanien, un homme politique et plusieurs fils de notables. L'article, mêlant des affirmations peu étayées et des informations au conditionnel, affirmait notamment que Mohamed Ould Bouammatou avait été inculpé dans l'affaire. Selon des journalistes mauritaniens interrogés par Reporters sans frontières, les articles attaquant Mohamed Ould Bouammatou avaient été commandés et payés par un clan rival pour disqualifier l'homme d'affaires. Le 7 novembre,

MAURITANIE

Abdel Fettah Ould Abeidna a été condamné dans cette affaire à un an de prison ferme, 50 000 ouguiyas (170 euros) d'amende et 300 millions d'ouguiyas (un million d'euros) de dommages et intérêts. Se trouvant dans un pays du Golfe à ce moment-là, le journaliste n'a pas purgé sa peine.

TRIBALISME

Autre problème en Mauritanie : les forces de l'ordre n'ont pas toujours le réflexe de respecter la presse, loin s'en faut. D'autre part, les influences familiales ou tribales empêchent parfois que les responsables des violations de la liberté de la presse soient sanctionnés — parfois même, à la demande des victimes. Ainsi, le 16 août, Mohamed Mahmoud Ould Moghdad, journaliste de la station publique *Radio Mauritanie*, se trouvait au ministère de la santé pour couvrir une visite du Premier ministre Zein Ould Zeidane. Le journaliste a quitté la salle quelques instants et a été intercepté par le responsable de la garde du Premier ministre, Zein Ould Soueydatt, alors qu'il souhaitait regagner le lieu de la conférence. Bien qu'il était en possession de sa carte de journaliste, Zein Ould Soueydatt a ordonné à ses hommes de le frapper. La HAPA a condamné cette agression, estimant "qu'aucune circonstance ne doit justifier

le recours à la force physique à l'encontre d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions". Quelques jours plus tard, l'avocat du journaliste a révélé qu'au lendemain de l'agression, le procureur de la République avait refusé d'enregistrer la plainte de son client, au motif qu'il manquait des pièces au dossier. Le 21 août, après avoir rassemblé de nouveaux éléments, dont des certificats médicaux, l'avocat a tenté de porter plainte une deuxième fois. Le bureau du procureur a une nouvelle fois rejeté le dossier.

Toutefois, ces logiques claniques peuvent aussi permettre de trouver des compromis. Le 18 août, Sidi Mohamed Ould Ebbe, rédacteur en chef du quotidien privé *El Bedil Athalith*, a été inculpé pour "diffamation" suite à une plainte de l'épouse du Président, déposée le 14 août. La première dame lui reproche la publication de deux articles indiquant qu'elle utilisait sa position pour solliciter des financements en faveur d'une association caritative qu'elle préside. Le directeur d'*El Bedil Athalith* a déclaré à la presse "être prêt à un compromis", tout en déplorant l'interprétation qui a été faite des deux articles qui, selon lui, "ne visaient pas à porter atteinte à la première dame". De fait, un compromis a été trouvé et l'affaire est désormais close.

NIGER

Superficie : 1 267 000 km².

Population : 13 737 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Mamadou Tandja.

Cinq journalistes, dont trois étrangers, ont été incarcérés en 2007 pour avoir réalisé des reportages ou des interviews des rebelles touaregs qui, à partir de février, ont attaqué des postes militaires du nord du pays. Le gouvernement n'a pas supporté que la presse le contredise, lui qui n'a jamais vu dans la rébellion autre chose qu'une affaire de "coupeurs de route".

Le 3 février 2007, un groupe armé touareg jusque-là inconnu a attaqué la caserne de l'armée nigérienne à Iférouane, dans les montagnes de l'Air, tuant trois militaires. Quelques jours plus tard, ce coup d'éclat sanglant était revendiqué par le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), une nouvelle rébellion du nord du pays, réclamant plus de droit pour les Touaregs et un meilleur partage des richesses. Cet épisode meurtrier est venu perturber durablement le fragile édifice sur lequel le président Mamadou Tandja avait prévu de conduire son pays, jusqu'aux élections générales prévues en 2010. Mais il a aussi considérablement irrité les autorités nigériennes qui, stupéfaites de voir que les attaques se multipliaient dans cette région où se trouvent les mines d'uranium, ont bouclé militairement la zone et fait taire tous les journalistes, étrangers ou nigériens, qui s'intéressaient de trop près à la crise.

TÉMOINS EMBARRASSANTS

En 2007, cinq journalistes, dont trois Français, ont connu la prison pour avoir contredit la version imposée par le gouvernement, clamant que le MNJ était un groupe de "bandits armés" et de "trafiquants de drogue". Le premier à avoir été arrêté, fin août, est François Bergeron, documentariste indépendant entré clandestinement au Niger pour réaliser un film sur la culture touarègue. Détenu pendant 45 jours, il a été libéré le 6 octobre au terme de longues et laborieuses négociations entre les autorités françaises et nigériennes.

Alors que le journaliste français était encore détenu, le 20 septembre, Moussa Kaka, directeur de la station privée *Radio Saraounia*, correspondant nigérien de *Radio France Internationale (RFI)* et de Reporters sans fron-

tières, a été arrêté dans les locaux de sa radio. Quelques jours plus tard, après que le procureur général l'eut publiquement accusé de "connivence" avec les rebelles, le journaliste, l'un des plus célèbres et expérimentés du pays, a été inculpé de "complicité de complot contre l'autorité de l'Etat". A l'appui de cette accusation, les autorités ont fourni à la justice des écoutes téléphoniques, accablantes selon elles, de conversations entre l'un des chefs rebelles, Alagi Alambo, et Moussa Kaka. Le journaliste, qui couvre depuis 15 ans la question touarègue, n'en était pas à sa première arrestation pour des motifs similaires. Il avait été publiquement menacé de mort, le 14 juillet, par le chef d'état-major de l'armée, le général Boureima. Les émissions de *RFI* avaient par la suite été suspendues pendant un mois par l'organe de régulation des médias, le Conseil supérieur de la communication (CSC), pour avoir prétendument "diffusé des informations mensongères" sur les événements liés au MNJ. Depuis son arrestation, Moussa Kaka attend son procès, confiant et clamant son innocence. Reporters sans frontières, qui a pu lui rendre visite à la prison civile de Niamey en novembre, a plaidé sa cause auprès des autorités et réaffirmé, après avoir enquêté sur son affaire, qu'elle était convaincue de son innocence.

Deux semaines après Moussa Kaka, le directeur d'un hebdomadaire privé paraissant à Agadez, Ibrahim Manzo Diallo, a été arrêté par la police des frontières nigérienne à l'aéroport de Niamey, alors qu'il s'apprêtait à embarquer pour la France, où il devait suivre une formation. Inculpé d'"association de malfaiteurs" — une accusation similaire, mais moins lourde, que son confrère de Niamey, Moussa Kaka —, il attend lui aussi son procès, à la prison d'Agadez. Le petit journal à tirage limité que cet

NIGER

ancien professeur de lettres avaient lancé en 2002 n'en était pas, non plus, à ses premiers déboires avec les autorités. Au mois de juin, *Air-Info* avait été fermé pour trois mois pour avoir prétendument "incité à la violence" dans le conflit en cours dans cette région entre l'armée et le MNJ. En juillet, il avait été arrêté par la gendarmerie d'Agadez après avoir lancé un nouvel hebdomadaire baptisé *Info-Air*. Son adjoint, le journaliste Daouda Yacouba, a passé une semaine en cellule à ses côtés avant d'être relâché sans être inculpé. Son acte d'accusation est basé sur les mêmes éléments : des écoutes téléphoniques, réalisées dans des conditions obscures, démontrant la prétendue connivence du journaliste et des rebelles.

Au milieu de cette série de mauvaises nouvelles, Reporters sans frontières a toutefois noté avec satisfaction qu'en septembre, à la faveur d'une réforme profonde de la justice, des magistrats indépendants ont repris ces dossiers, en s'efforçant de ne pas céder à d'éventuelles pressions politiques. Le 17 novembre, le juge d'instruction en charge de l'affaire Moussa Kaka a d'ailleurs déclaré irrecevables les écoutes téléphoniques produites par les autorités pour l'accuser. Selon le juge, celles-ci violent le caractère privé des communications garanti par la Constitution et ont été effectuées sans mandat judiciaire. Le ministère public a fait appel de

cette décision, qui pourrait déboucher, si la chambre d'accusation confirmait les conclusions du juge, sur la remise en liberté du correspondant de *RFI*. Et, par extension, celle d'Ibrahim Manzo Diallo.

La situation était celle-ci lorsque deux journalistes français, Thomas Dandois et Pierre Creisson, ont été arrêtés à leur retour à Niamey, après avoir tourné, sans y être autorisés, un reportage pour la chaîne franco-allemande *Arte* sur le MNJ dans le massif de l'Aïr. Inculpés le 21 décembre d'"atteinte à la sûreté de l'Etat", ils devaient être traduits en justice au début de l'année 2008.

PROMESSES DE RÉFORME

Autant dire que, dans ce contexte, le gouvernement nigérien a reporté à une date ultérieure la réforme prévue de la loi sur la presse, supprimant les peines de prison pour la "diffamation" et la "publication de fausses nouvelles". De l'aveu même du ministre de la Communication, le nouveau projet de loi est prêt, mais devra attendre le retour de la paix pour être présenté au Parlement. La presse nigérienne s'est fait une raison. Dans le passé, le gouvernement a plusieurs fois promis de... tenir les promesses de réformes, faites en 2003, lors de la campagne pour l'élection présidentielle.



NIGERIA

Superficie : 923 770 km².
Population : 144 720 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Umaru Musa Yar'Adua.

Le géant de l'Afrique de l'Ouest bénéficie d'une presse privée pléthorique et insolente, avide de révéler les agissements d'une classe politique souvent corrompue. Mais les autorités disposent de nombreux outils pour réprimer ces journalistes trop curieux ou trop embarrassants. Les redoutables services de renseignements intérieurs, notamment, sont une menace permanente.

Puzzle complexe à l'échelle d'un continent, l'Etat fédéral du Nigeria est souvent une terre de violence pour la presse. Bastonnades, arrestations arbitraires, descentes de police ou saisies sont fréquentes, en province comme à Abuja. Mais, paradoxalement, ses 36 Etats et son district fédéral sont aussi un lieu d'épanouissement pour des dizaines de journaux, radios et télévisions privés, qui relatent souvent avec gourmandise les turpitudes d'une classe politique corrompue et capricieuse. Et affrontent les risques encourus par les Nigériens jugés trop insolents par le pouvoir.

LE BRAS ARMÉ DU POUVOIR

Au cours de cette année électorale, où le Nigeria devait désigner son nouveau chef de l'Etat, le gouvernement fédéral s'est une fois de plus appuyé sur les redoutables services de renseignements intérieurs, le State Security Service (SSS). Pourvoyeur des opérations coup de poing du gouvernement, le SSS s'est comporté, cette année encore, en "prédateur de la liberté de la presse", qualificatif qui lui est décerné depuis 2005 par Reporters sans frontières.

Dès le début de l'année 2007, les descentes de police ont repris. Le matin du 9 janvier, une douzaine d'agents du SSS ont investi les bureaux de *Leadership*, un quotidien privé paraissant à Abuja. Les forces de sécurité ont quitté les locaux quelques instants plus tard, après avoir arrêté le directeur général, Abraham Nda-Isaiah, le rédacteur en chef, Bashir Bello Akko, ainsi qu'un journaliste, Abdulazeez Sanni. Le SSS était à la recherche du journaliste Danladi Ndayebo, ainsi que de la copie d'un article paru le 6 janvier, dénonçant les manœuvres politiques au sein du parti au pouvoir, ayant conduit à la nomination de Umaru Musa Yar'Adua comme candidat pour la prochaine élection présidentielle. Les agents du SSS sont revenus

dans l'après-midi et ont placé les locaux sous scellés, confisqué les téléphones mobiles de toutes les personnes présentes et procédé à la fouille des bureaux. Après avoir mis la main sur ce qu'ils cherchaient, ils ont quitté les locaux saccagés, en compagnie du directeur général. Les trois journalistes ont finalement été libérés au milieu de la nuit, mais ont été contraints d'indiquer où se trouvait Danladi Ndayebo. Celui-ci a été arrêté le lendemain dans la journée et détenu pendant dix heures. Il a dû révéler la source de ses informations.

Le même jour, une quinzaine d'agents du SSS ont mené une opération similaire contre l'hebdomadaire privé *The Abuja Inquirer*. Ils ont inspecté les bureaux pendant trois heures et arrêté le rédacteur en chef, Dan Akpovwa, ainsi que le directeur de publication, Sonde Abbah. Les services de renseignements sont intervenus suite à la publication par le journal d'une enquête intitulée "Obasanjo-Atiku Face-Off : Coup Fear Grips Nigeria" ("Affrontement Obasanjo-Atiku : la peur du coup d'Etat saisit le Nigeria"). Les agents du SSS ont quitté les lieux, emportant avec eux 81 CDs, un ordinateur, la liste de tous les membres du journal et des copies de la dernière édition du journal.

Pour la deuxième année consécutive, la chaîne privée *African Independent Television (AIT)* a été traitée avec brutalité par le SSS. Ainsi, le 17 avril, à quelques jours du scrutin présidentiel et quarante-huit heures après qu'un incendie d'origine indéterminé avait endommagé ses bureaux de Lagos, ses locaux d'Abuja ont été pris d'assaut par un commando du SSS. Les agents des forces de sécurité ont ordonné à tout le personnel de se mettre à terre, sous la menace d'armes à feu. Avant de quitter les lieux, les agents du SSS ont emporté plusieurs cassettes prêtes pour la diffusion, dont celle qui passait alors à l'antenne, consacrée à une histoire des huit ans de pouvoir civil du président sortant, Olusegun



NIGERIA

Obasanjo. Le 11 avril, le même SSS avait fermé manu militari les locaux de la radio privée Link FM et de la chaîne de télévision GTV, à Lagos, expliquant obéir à “un ordre venu d’en haut”.

Et lorsqu’il ne procède pas à ce type de descentes, le SSS est également la force utilisée par les autorités pour placer les journalistes, sans ménagement, en état d’arrestation. Ainsi, Jerome Imeime, rédacteur en chef de l’hebdomadaire privé *Events*, paraissant à Uyo, capitale de l’État d’Akwa Ibom (Sud-Est), a été arrêté le 10 octobre par le SSS, alors qu’il assistait à une cérémonie religieuse. Un témoin oculaire a rapporté qu’il avait été brutalisé avant d’être emmené vers une destination inconnue. Le journaliste, inculpé, jugé et écroué pour “sédition”, était poursuivi pour un article affirmant que le gouverneur, Godswill Akpadio, utilisait les fonds publics pour régler certaines dettes personnelles contractées pendant la campagne électorale.

VIOLENCE QUOTIDIENNE

Le SSS, oiseau de proie des rédactions, n’est pas le seul responsable des violences policières quasi quotidiennes que doivent subir les journalistes nigériens. Des groupes de militants politiques surchauffés, l’un des multiples “corps habillés” du pays ou les milices privées qu’entretiennent les gouverneurs représentent, eux aussi, des menaces pour le monde de la presse, du directeur de publication aux vendeurs de rue, notamment en province.

Ainsi, le 23 mai, une centaine de partisans d’un homme politique local, dont certains étaient armés de machettes, ont fait irruption dans les locaux de la *Broadcasting Corporation of Oyo State* (BCOS) à Ibadan (Sud-Ouest) et les ont saccagés.

De nombreux employés ont fui devant la brutalité des agresseurs, mais certains se sont retrouvés piégés dans les bureaux. Au moins une dizaine d’employés ont été blessés à coups de machette. La plupart ont été dépouillés de l’argent qu’ils portaient sur eux et de leur téléphone portable. Plusieurs véhicules garés dans le parking de la radio ont été vandalisés. La station a dû cesser d’émettre. Cette descente était la conséquence de la diffusion, sur les ondes de la BCOS, de l’annonce de la décision de la commission électorale de l’Etat de maintenir les élections provinciales au 24 mai. Or, la tenue de ce scrutin à cette date était contestée par l’ancien vice-gouverneur Christopher Alao Akala, candidat du People’s Democratic Party (PDP, au pouvoir), engagé depuis plusieurs années dans une lutte fratricide contre le gouverneur sortant, Rasheed Ladoja. Le 11 septembre, dans la même ville, Tope Abiola, rédacteur en chef adjoint du quotidien privé *Nigeria Tribune* a été frappé par des gardiens de prison et des agents de police jusqu’à ce qu’il perde connaissance. Il était venu enquêter sur un soulèvement, réprimé par la police, de prisonniers du pénitencier d’Agadi ayant fait près de quarante morts parmi les détenus. Ces incidents ne sont que des illustrations des 23 cas d’agressions physiques et des 13 arrestations de journalistes recensées en 2007 par Reporters sans frontières.

D’innombrables bastonnades de journalistes ou de vendeurs de journaux, au moindre prétexte, des journaux saisis dans les imprimeries, des directeurs de médias régulièrement incarcérés et inculpés de “sédition” : le bilan des mandats du président sortant, Olusegun Obasanjo, est mauvais pour la liberté de la presse. L’année 2007 n’a pas fait exception et l’élection de son successeur désigné, grossièrement truquée, n’augure rien de bon.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Superficie : 2 344 860 km².

Population : 60 644 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Joseph Kabila.

L'immense territoire congolais compte des centaines de journaux, ainsi que des dizaines de radios et télévisions privées. Les tensions politiques sont très vives et les médias, dépendants souvent des partis en lice pour le pouvoir et d'hommes d'affaires peu scrupuleux, sont les cibles de nombreux règlements de comptes, parfois meurtriers.

Les médias congolais sont fortement politisés et sont, par conséquent, victime des tensions politiques intenses qui parcourent le pays. Suite à l'élection présidentielle de 2006, les médias appartenant à Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président et rival malheureux de Joseph Kabila lors du scrutin, ont été particulièrement visés. Ainsi, le 21 mars, le signal des médias de Jean-Pierre Bemba a été interrompu après que celui-ci avait déclaré, dans une interview en lingala, que l'état-major de l'armée détournait, chaque mois, 500 millions de francs congolais initialement destinés au paiement des salaires des soldats. Les deux jours suivants, des affrontements meurtriers s'étaient déroulés, dans les rues de Kinshasa, entre les Forces armées de République démocratique du Congo (FARDC) et la garde rapprochée du sénateur Bemba. Celui-ci refusait de voir ses hommes intégrer l'armée régulière, estimant ne pas avoir de garanties suffisantes pour sa sécurité. Au cours de ces affrontements, les locaux de *Canal Kin Télévision (CKTV)*, *Canal Congo Television (CCTV)*, ainsi que la station *Radio Liberté Kinshasa (Ralik)*, ont été saccagés par des hommes en uniforme. A partir du 21 mars, une grande partie du personnel des médias de Jean-Pierre Bemba se cachait, après avoir régulièrement des reçu menaces de mort et avaient pris des mesures de sécurité exceptionnelles.

D'autre part, une série d'agressions de journalistes par les services de sécurité congolais est survenue lors des cérémonies marquant le 47^e anniversaire de l'indépendance du pays, le 30 juin.

Autre signe de l'étroite surveillance dans laquelle doivent vivre les médias privés congolais, quelques temps plus tard, une décision bâclée du ministre de l'Information a réduit au silence pendant plusieurs mois quatre radios associatives de Kinshasa

et mettant en péril l'existence de deux cents autres disséminées dans le pays. Le ministère estime que les médias visés ne disposent pas de licence d'exploitation régulière, de récépissé ou de preuves du paiement des taxes dues au gouvernement. Certaines d'entre elles ont par la suite produit les preuves de leur conformité à la loi et, notamment, d'un échéancier négocié avec la Direction générale des recettes administratives et domaniales (DGRD). Elles ont repris leurs émissions le 24 octobre. Un vide juridique entoure le statut des radios associatives, qui, sans aucune aide de l'Etat, ont joué un rôle déterminant dans l'information des populations sur le processus de transition et les différentes échéances électorales qu'a connues la RDC ces dernières années. Une solution a finalement été trouvée à la fin de l'année.

INCARCÉRATIONS FRÉQUENTES

Les incarcérations de journalistes sont fréquentes à Kinshasa et dans les provinces. En raison d'une législation absurde, d'un niveau de corruption élevée dans tous les secteurs de l'administration et d'une politique agressive des autorités, les organisations de défense de la liberté de la presse sont parfois confrontées à des situations kafkaïennes. Ainsi, Bosange Mbaka, dit "Che Guevara", éditeur du périodique *Mambenga*, a purgé dix mois de détention préventive pour une affaire incohérente. Il avait été dépêché par son journal à la Cour suprême de justice à Kinshasa, le 21 novembre 2006, pour couvrir une audience publique, quand des affrontements avaient éclaté entre des soldats et des militants du parti du sénateur Jean-Pierre Bemba. Le bâtiment de la Cour suprême de justice avait été incendié par les manifestants. Lors des heurts, le journaliste avait ramassé le téléphone portable d'un militaire et était allé le remettre au

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

poste de garde. Il avait été arrêté quelques minutes plus tard et inculpé de “vol d’effets militaires”. Le 7 septembre, le journaliste a finalement été acquitté. En tout, dix journalistes congolais ont connu la prison dans le courant de l’année 2007 et cinquante-quatre ont été interpellés par les forces de sécurité, selon l’organisation partenaire en République démocratique du Congo (RDC) de Reporters sans frontières, Journaliste en danger (JED).

CRIME ODIEUX

Au-delà de ces mini-scandales, habituels dans le pays, un crime odieux, suivi par une scandaleuse erreur judiciaire, a été l’événement le plus marquant pour la presse congolaise. Le 13 juin, aux environs de 21 heures, Serge Maheshe, journaliste et secrétaire de rédaction de l’antenne locale de *Radio Okapi*, a été tué par deux hommes en vêtements civils, armés de fusils-mitrailleurs kalachnikovs, alors qu’il sortait du domicile d’un ami, dans un quartier résidentiel de Bukavu (capitale du Sud-Kivu, Est). Au moment où, en compagnie de deux amis, il s’apprêtait à monter à bord de son véhicule, marqué du signe “UN” (Nations unies) dont dispose les journalistes de la radio pour se déplacer, les inconnus, qui l’attendaient, leur ont intimé l’ordre de se coucher à terre. L’un d’eux a alors tiré une rafale de deux balles dans les jambes du journaliste, puis trois balles dans la poitrine. Serge Maheshe, 31 ans, travaillait pour *Radio Okapi* depuis 2002 et était devenu l’une des figures de la presse dans la région.

A la stupéfaction générale, le procès de deux militaires, arrêtés à une cinquantaine de mètres du lieu du crime en possession d’armes à feu ayant servi peu de temps auparavant, s’est ouvert dès le lendemain dans la soirée, devant le tribunal militaire de Bukavu. Une grande rafle avait été ordonnée quelques heures après le crime, au cours de laquelle une vingtaine de personnes ont été arrêtées. A la fin de ce procès, truffé d’aberrations, un nouveau rebondissement stupéfiant est survenu : la condamnation à mort, le 28 août, de quatre per-

sonnes, dont Freddy Bisimwa et Masasile Rwezangabo, deux civils préalablement connus pour de petits délits, et deux amis proches de la victime, Serge Mohima et Alain Shamavu. Le jugement a été fondé sur les seules accusations contradictoires des deux voyous, mais sans aucun élément matériel et une absence totale de mobile. Les autres pistes ont été négligées ou inexplorées. Le scénario de l’accusation ne tenant pas debout, le tribunal a reconnu lui-même la persistance de zones d’ombre dans le dossier. Le jugement exploitait les seuls “aveux” des deux principaux suspects, qui ont durant l’instruction accusé les amis du journaliste d’être les commanditaires du crime, sans avoir pu fournir ni mobile ni élément matériel. Quelques semaines plus tard, nouveau rebondissement : dans une lettre écrite depuis leur prison, les deux voyous ont innocenté les amis du journaliste et accusé deux magistrats militaires de les avoir soudoyés pour les accuser. Ils ont affirmé que ceux-ci leur ont fourni des éléments compromettants, de manière à étayer leur scénario. En attendant le procès en appel, Serge Mohima et Alain Shamavu sont toujours incarcérés et condamnés à mort.

Quelques semaines après Serge Maheshe, Patrick Kikuku Wilungula, photographe indépendant travaillant pour l’Agence congolaise de presse (ACP) et *L’Hebdo de l’est*, hebdomadaire privé paraissant à Kinshasa, a été tué d’une balle dans la tête par un inconnu, à Goma (Nord Kivu, Est). On ignore encore l’identité et les mobiles de l’assassinat.

MENACE PERMANENTE

Enfin, dans le courant de l’année, Reporters sans frontières a exprimé son exaspération et son inquiétude devant la multiplication des menaces pesant sur JED, dont les responsables sont contraints de vivre dans un climat d’insécurité permanent. Alors que les menaces de mort et les injures anonymes sont fréquentes, depuis deux ans, les responsables de JED ont reçu en 2007 au moins deux avertissements sérieux, les poussant à quitter momentanément le pays.



RWANDA

Superficie : 26 340 km².

Population : 9 464 000.

Langues : kinyarwanda, français, anglais, swahili.

Chef de l'Etat : Paul Kagame.

Les relations exécrables entre le gouvernement et une partie de la presse indépendante, notamment les publications les plus critiques, ont continué. L'agressivité du pouvoir a même conduit certains journaux à stopper leur parution. Entre-temps, la journaliste Tatiana Mukakibibi a enfin recouvré la liberté après... onze ans de détention préventive.

Bien que le gouvernement s'en défende, la presse indépendante rwandaise est contrainte de vivre sous de fortes pressions venues du sommet de l'Etat. Dès le début de l'année, au cours d'une conférence de presse, le président Paul Kagame a violemment pris à partie Emmanuel Niyonteze, journaliste du bimensuel *Umuseso*, qui l'interrogeait sur son rapprochement avec le président ivoirien, Laurent Gbagbo. La presse gouvernementale a également fait preuve d'agressivité envers certains médias, notamment la radio publique américaine *Voice of America (VOA)*. Un journaliste de l'hebdomadaire public *Imvaho Nshya*, a même demandé, lors d'une conférence de presse, le 2 février, la fermeture de *VOA*, accusée de favoriser l'opposition rwandaise. Après avoir expulsé sans explications la correspondante de la station publique française *Radio France Internationale (RFI)*, Sonia Rolley, en juin 2006, le gouvernement rwandais avait ordonné la fermeture de l'émetteur de la chaîne française, en novembre, après avoir rompu ses relations diplomatiques avec Paris.

UN JOURNAL HONNI

Quelques mois plus tard, la pression sur *Umuseso*, bête noire du gouvernement, s'est accentuée au point que le groupe de presse propriétaire de l'hebdomadaire, menacé de procès à répétition et dont les journalistes sont régulièrement vilipendés par le pouvoir, a suspendu toutes ses publications. Dans une émission diffusée le 9 septembre par la station publique *Radio Rwanda* et la chaîne publique *Télévision rwandaise (TVR)*, plusieurs ministres, ainsi que le porte-parole de l'armée et celui de la police ont tenu des propos très agressifs envers la presse privée. Le ministre de l'Intérieur a notamment annoncé que les autorités allaient prendre des "mesures" contre les journalistes qui cherchent à "renverser" le gouvernement. Selon lui, les forces de police ont le devoir d'arrêter tout jour-

naliste ayant publié un document officiel, jusqu'à ce que celui-ci divulgue sa source, qui sera à son tour châtiée. Il s'agissait d'une claire allusion à l'hebdomadaire privé *Umuseso*, qui a récemment publié un document classifié du ministère de la Défense.

Témoin de ce climat exécrable, le rédacteur en chef d'*Umuseso* a été piégé, en août, et a passé quelques jours en prison pour une sombre histoire, au parfum de coup monté. Gérard Manzi a été arrêté à une station d'autobus, dans la soirée du 22 août, alors qu'il rentrait chez lui après avoir bu un verre avec des amis. Il se trouvait en compagnie d'une jeune fille mineure qu'il s'était inquiété de rencontrer, seule en pleine nuit, quelques instants plus tôt. Conduit au commissariat de police, Gérard Manzi a été accusé de viol. Niant l'accusation et demandant à être confronté à la jeune fille, le journaliste s'est vu opposer une fin de non-recevoir, la police prétendant avoir perdu la trace de la victime. Il a été libéré une semaine plus tard, après la présentation par son avocat de témoignages confirmant son alibi, dans cette affaire de mœurs dans laquelle la police, à l'évidence, avait tenté de l'impliquer.

Outre *Umuseso*, beaucoup de petits journaux paraissant à Kigali ont également fait l'objet de harcèlement. Ainsi, Jean-Bosco Gasasira, directeur de publication du bimensuel indépendant *Umuugizi*, a été passé à tabac par plusieurs inconnus, le 9 février en fin de journée, à son domicile de Kigali. Admis dans un état critique à l'hôpital du roi Fayçal, le journaliste est finalement sorti du coma le 13 février. A partir d'août 2006, Jean-Bosco Gasasira avait fait l'objet d'intimidations téléphoniques répétées et d'une surveillance des agents du service de renseignements militaire lors de ses déplacements. "Certains appels passés de numéros privés me menacent d'être battu à mort", avait-il alors déclaré à Reporters sans frontières. Il avait

RWANDA

refusé de révéler aux autorités des informations sur la situation de Bonaventure Bizumuremyi, directeur de l'hebdomadaire privé *Umuco*, en fuite après avoir été, lui aussi, sérieusement menacé. Face à ces accusations, les services de renseignements avaient alors accusé *Umuco* et d'autres journaux privés de chercher une "publicité facile" ("cheap popularity"). Le journal *Umuvugizi* a par ailleurs été critiqué par les autorités rwandaises pour avoir, comme les autres publications indépendantes *Umuco* et *Umuseso*, dénoncé le favoritisme dans la gestion du ministre de l'Economie et des Finances, James Musoni.

SÉQUELLES

Le génocide des Tutsis en 1994 a laissé de telles séquelles dans la société rwandaise que toute critique du gouvernement est rapidement réprimée, et de manière parfois radicale. Ainsi, Agnès Nkusi Uwimana, directrice du bimensuel privé *Umurabyo*, a été arrêtée le 12 janvier et accusée de "divisionnisme", "sectarisme" et "diffamation". Lors de son procès, elle avait reconnu les infractions qui lui étaient reprochées et plaidé coupable, en reconnaissant "la gravité de ses écrits" et promettant "de publier un rectificatif". *Umurabyo*, l'une des rares publications critiques paraissant à Kigali, avait été au centre d'une polémique pour avoir publié un article dans lequel était écrit : "Celui qui tue un tutsi a des problèmes, mais celui qui tue un hutu est libre". Le Haut Conseil de la presse, un organe de régulation des médias contrôlé par le pouvoir, avait requis trois mois de suspension pour le journal. La décision n'avait pas encore été validée par le ministre de l'Information, comme la loi le requiert, quand Agnès Uwimana Nkusi a été arrêtée. Elle purge actuellement sa peine à la prison centrale de Kigali.

De la même manière, l'universitaire congolais Idesbald Byabuze Kataruka a été arrêté dans sa classe, le 16 février, alors qu'il donnait des cours à l'Université laïque adventiste de Kigali (UNILAK). Le procureur lui a signifié qu'il était poursuivi pour "atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat", "ségrégation" et "sectarisme". Il a été condamné par le tri-

bunal de Kagarama, le 23 février, à trente jours de détention préventive, dans l'attente de son procès. Egalement professeur à l'Université catholique de Bukavu (Sud-Kivu), à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), il est à l'initiative de *Mashariki News*, un journal ayant fait paraître à l'époque deux numéros. Rédacteur depuis plusieurs années de rapports alarmants sur la situation humanitaire à la frontière rwando-congolaise, il avait été cosignataire, le 8 juin 2005, d'un texte intitulé "Alerte Rwanda" destiné à l'agence de presse des missionnaires catholiques, *Missionary Service News Agency (MISNA)*. Les deux autres signataires étaient une soeur italienne et une soeur congolaise des Missions catholiques de l'est de la RDC. Le texte était une critique acerbe de la gestion du Rwanda par Paul Kagame et son parti, le Front patriotique rwandais (FPR), depuis son accession au pouvoir en 1994. Idesbald Byabuze Kataruka a été relâché le 21 mars, expulsé du territoire puis déclaré "persona non grata".

ACQUITTÉE APRÈS ONZE ANS

L'année s'est toutefois terminée sur une (somme toute relative) bonne nouvelle. Le 6 novembre 2007, après trois heures de délibération, un tribunal gacaca a acquitté Tatiana Mukakibibi, ancienne journaliste de *Radio Rwanda*, des chefs d'inculpation de "génocide", "planification et participation au génocide" et "distribution d'armes" dans le secteur de Kimegeri, entre avril et juillet 1994. Officiellement accusée d'avoir tué Eugène Bwanamudogo, qui réalisait des émissions pour le ministère de l'Agriculture, la journaliste niait les faits et affirmait qu'il s'agissait d'un coup monté. Elle a été libérée quelques jours plus tard... après onze ans de détention préventive. Tatiana Mukakibibi était animatrice et productrice de programmes à *Radio Rwanda*. Après le génocide, en août 1994, elle avait travaillé avec l'abbé André Sibomana (ancien directeur de *Kinyamateka* et lauréat 1994 du prix Reporters sans frontières - Fondation de France, décédé en mars 1998). Le 2 octobre 1996, elle avait été interpellée et aussitôt conduite au cachot communal, où elle a été détenue jusqu'en décembre 2006 dans des conditions très pénibles.

SOMALIE

Superficie : 637 660 km².

Population : 8 445 000.

Langue : somali.

Chef de l'Etat : Abdullahi Yusuf Ahmed.

Pays le plus meurtrier d'Afrique pour les journalistes, ce territoire sans gouvernement stable depuis 1991 a connu une année sombre. Dans cette nation qui malgré tout connaît une presse diverse et active, les journalistes ont été pris sous le feu des tueurs à gages et ont dû faire face à l'intolérance des autorités de transition.

La litanie des journalistes assassinés a ponctué une année sombre pour la presse somalienne. Ali Mohammed Omar, jeune animateur de la station privée *Radio Warsan*, l'une des plus écoutées de la région de Baidoa (Centre-Ouest), a été tué d'une balle dans la tête alors qu'il rentrait chez lui dans la soirée du 16 février 2007. Mohammed Abdullahi Khalif de *Radio Voice of Peace*, à Galkayo, dans la région du Puntland, se trouvait en reportage sur le marché des armes de la ville, le 5 mai, lorsqu'il a été fauché par les tirs de militaires venus récupérer une arme qui leur avait été dérobée. Abshir Ali Gabre et Ahmed Hassan Mahad de *Radio Jowhar* ont été tués au cours d'une embuscade tendue, le 15 mai, contre le convoi du gouverneur de la province du Moyen-Shabelle (Centre-Sud) dans lequel ils circulaient. Ils ont été capturés par les assaillants et plusieurs fois poignardés, avant d'être achevés d'une rafale de kalachnikov. Le 11 août, le directeur de la station de Mogadiscio *Capital Voice*, Mahad Ahmed Elmi a été abattu de plusieurs balles dans la tête, alors qu'il se rendait à son travail. De retour de la cérémonie d'enterrement de son ami, Ali Iman Sharmarke, cofondateur de la station *HornAfrik*, a trouvé la mort dans l'explosion d'un engin piégé actionné au passage de son véhicule. Le 24 août, un journaliste de *Radio Banadir*, Abdulkadir Mahad Moallim Kaskey, a été tué lorsque le minibus dans lequel il circulait, dans la campagne d'une région du Sud-Ouest, a été pris sous le feu d'inconnus. Enfin, le directeur d'une autre radio populaire de Mogadiscio, Bashir Nur Gedi de *Radio Shabelle* a été assassiné par un commando devant son domicile, le 19 octobre, en présence de sa femme et de ses enfants.

Dans la plupart de ces cas, les soupçons se sont portés sur les insurgés islamistes qui affrontent les forces gouvernementales appuyées par l'Éthiopie. En exil en Érythrée, où le gouvernement leur fournit une assistance et une tribune internationale, les dirigeants des tribunaux islamiques, chassés du

pays par la force, organisent des attentats à Mogadiscio contre les intérêts gouvernementaux et éthiopiens. Leur "aile militaire", un groupe de miliciens radicaux baptisés les "Shabaab" ("La jeunesse"), donne des instructions à de jeunes tueurs à gages de circonstance, chargés d'abattre les "traîtres", syndicalistes, universitaires, militaires ou journalistes.

SINISTRE DÉCOMPTE

Huit morts, quatre blessés, une cinquantaine de journalistes en exil, les autres terrés chez eux après avoir abandonné le métier : le bilan est lourd pour la presse somalienne. A ce décompte terrifiant, il convient d'ajouter les cinquante-trois journalistes arrêtés dans l'exercice de leur métier, que ce soit dans la Somalie du Sud, où se trouve Mogadiscio, dans la région semi-autonome du Puntland (Nord) ou dans l'État autoproclamé du Somaliland (Nord-Ouest).

Car non seulement les journalistes somaliens sont les victimes de la violence politique dans laquelle le pays s'est enfoncé avec les années, mais ils sont également des cibles privilégiées pour les autorités de transition, qui voient en eux des témoins gênants du chaos qu'elles sont incapables de contrôler. Les fautifs sont la plupart du temps les forces de sécurité somaliennes, qui agissent à leur guise, s'affranchissant des minces règles de droit que le gouvernement fédéral de transition est supposé faire respecter. Aussi, les détentions arbitraires se sont-elles succédées. Peut-être le cas le plus emblématique est-il celui qui a conduit, le 21 mars, à l'arrestation de Abdulkadir Mohammed Ashir "Nadara" et Bashir Dirie Nalei, journalistes de la chaîne privée *Universal TV*, ainsi que du cameraman Hamud Mohamed Osman, à l'issue d'une conférence de presse du président Abdullahi Yusuf Ahmed. L'entourage du chef de l'État avait estimé qu'ils avaient posé une question impertinente. Ils

SOMALIE

n'ont dû leur libération, le 22 mai, qu'à la forte pression internationale.

Hormis les assassinats ciblés et les arrestations arbitraires, un incident a particulièrement marqué les esprits. Dans la matinée du 18 septembre 2007, une unité des forces de sécurité somaliennes a tenté d'entrer dans l'immeuble abritant *Radio Shabelle*, après qu'une grenade avait été lancée contre une patrouille dans le quartier. Les soldats ont tiré plusieurs rafales contre l'immeuble, notamment l'étage où se trouvent les bureaux de la radio, faisant voler en éclats toutes les vitres. Ils ont ensuite fait le siège de l'immeuble pendant plusieurs heures, avant d'autoriser l'évacuation du personnel. Les bureaux de *Radio Shabelle* sont situés dans le centre de Mogadiscio, non loin du fief des insurgés qu'est devenu le marché de Bakara. La zone est régulièrement frappée par des affrontements et des attentats. De plus, le propriétaire de l'immeuble fait partie du clan des Ayr, notoirement hostile au gouvernement de transition.

DES AUTORITÉS LOCALES IRRITABLES

La liberté des journalistes a également été la proie des autorités de la région semi-autonome du Puntland, ancien fief du président du gouvernement de transition, Abdullahi Yusuf Ahmed. La façade maritime de la région est utilisée pour l'embarquement d'armes et de clandestins à destination des pays du Golfe. De petits groupes mafieux, constitués sur des bases claniques et appuyés par leurs propres milices, se partagent ce trafic très lucratif. Du coup, le nord du Puntland est devenu un terrain de chasse pour des bandes de kidnappeurs, qui ont fait de l'enlèvement et du piratage un commerce. En mai, deux agents humanitaires étrangers ont été enlevés, avant d'être libérés au terme de négociations entre les ravisseurs et les chefs coutumiers. Le 16 décembre, le cameraman français indépendant Gwenlaouen Le Gouil, en reportage pour la chaîne franco-allemande *Arte*, a été kidnappé. Il a été libéré la veille de Noël. Les

revendications des ravisseurs, une bande connue pour organiser le passage de clandestins en Arabie saoudite via le Yémen, étaient crapuleuses.

Par ailleurs, c'est en s'appuyant sur la répression policière que les autorités locales se sont efforcées de préserver l'apparente stabilité de la région, épargnée par l'agitation islamiste mais ébranlée par les rivalités territoriales avec le Somaliland. Dans ce contexte, les témoins gênants ont été traités sans ménagement. Ainsi, les journalistes indépendants Mohamed Gahnug et Faysal Jaama ont été détenus quelques jours, fin septembre, dans la ville disputée de Las Anod, après avoir pris des photographies des forces de sécurité du Puntland au cours d'affrontements avec l'armée du Somaliland. De même, Abdifatah Dahir Jeyte, producteur et présentateur de la station privée *Radio Voice of Peace* à Bossaso, a été placé en état d'arrestation le 16 juillet par une trentaine d'agents des services de renseignements du Puntland qui ont fait irruption à son bureau. Il n'a dû sa libération, deux jours plus tard, qu'à la mobilisation internationale et au fait qu'une vingtaine de ses confrères, ainsi que le vice-ministre de l'Intérieur, se sont rassemblés devant le quartier général des services de renseignements pour protester contre son incarcération.

Soucieux de préserver sa réputation de "havre de paix" en marge de l'anarchie somalienne, le Somaliland est également entré en conflit avec la presse privée, et notamment le journal *Haatuf*. Son directeur de publication, Yusuf Abdi Gabobe, son rédacteur en chef, Ali Abdi Dini, et Mohamed Omar Sheikh Ibrahim, correspondant dans la région d'Awdal (Nord-Ouest), ont effectué trois mois de prison entre janvier et mars. Ils étaient poursuivis par le gouvernement pour une série d'articles dénonçant des cas de favoritisme dans les nominations gouvernementales et l'utilisation à des fins personnelles de véhicules officiels. Initialement condamnés à deux ans de prison, ils ont dû leur libération à la forte mobilisation de leurs confrères et des organisations internationales.

SOUDAN

Superficie : 2 505 810 km².

Population : 37 707 000.

Langues : arabe, anglais.

Chef de l'Etat : Omar Hassan al-Bashir.

La presse soudanaise paraissant à Khartoum a, cette année encore, été la proie de services de sécurité peu enclins à laisser les journalistes gêner l'action du gouvernement. Plusieurs arrestations et un mauvais climat général ne doivent pourtant pas cacher le fait que, dans ce pays, les journaux et la société civile participent activement aux débats du moment, notamment sur la crise du Darfour.

Avec une trentaine de quotidiens indépendants, toutes tendances confondues, et une société civile active et critique, le Soudan est un paradoxe. Sa mauvaise réputation sur la scène internationale, notamment en raison de son intransigeance et de sa complicité dans les tueries du Darfour, a tendance à masquer l'animation de la vie médiatique à Khartoum.

Comme beaucoup de conflits armés dans le monde, la crise du Darfour pose des problèmes de couverture complexes aux médias tant nationaux qu'internationaux. Ces problèmes intrinsèques — multiplicité de factions armées, absence de "ligne de front" et de distinction entre combattants et civils, hostilité naturelle du terrain... — sont à dessein multipliés par la "clôture bureaucratique" que les autorités de Khartoum ont érigée autour de la zone de conflit pour tenter de "réguler" et d'influencer le travail des journalistes. A cette fin, toute une panoplie d'entraves administratives ou sécuritaires — de l'obtention du visa d'entrée à l'interdiction d'accès aux camps des déplacés internes, en passant par l'octroi d'un "permis de voyage" spécial pour le Darfour — a été mise en place. Reporters sans frontières, après une mission d'enquête sur le terrain, a publié un rapport sur la situation complexe à laquelle les journalistes soudanais et étrangers font face, mettant notamment en lumière ces obstacles, mais aussi le caractère pluriel, actif et exigeant des journaux de la capitale.

Car la presse écrite soudanaise, d'un pluralisme réel, répercute les voix des militants soudanais des droits de l'homme, des chercheurs universitaires locaux et des milieux associatifs en général — des voix qui peinent à se faire entendre à l'extérieur du Soudan. Ce n'est évidemment pas chose facile, dans un pays si divisé et où les enjeux sont si importants. Ainsi, Faisal El-Bagir, journaliste de l'hebdomadaire privé arabophone *Al-Midan* et cor-

respondant de Reporters sans frontières au Soudan, ainsi que Abdel Moneim Suleiman, Al-Haj Warraq, Al-Tahir Satti et Rabbah Al-Sadiq Al-Mahdi, tous quatre journalistes du quotidien privé arabophone *Al-Sahafa*, ont été menacés de mort, le 4 décembre. Abdel Moneim Suleiman a notamment fait état de menaces qu'il avait reçues la veille, par téléphone, en provenance du Tchad. Un interlocuteur anonyme lui signifiait que quelqu'un, au Soudan, lui avait offert 220 000 dollars pour tuer chacun des cinq journalistes. Il a affirmé que ceux-ci constituaient des cibles en raison de leur opposition au gouvernement, ainsi que de leur soutien au déploiement d'une force internationale au Darfour.

DES JOURNAUX DANS LE COLLIMATEUR

Le quotidien privé *Al-Sudani*, connu pour son indépendance et son regard critique sur le gouvernement de Khartoum, a été, cette année encore, une cible des autorités. Le 16 mai, celles-ci ont confisqué les planches d'imprimerie de l'édition à paraître et transmis aux responsables du quotidien une lettre du parquet ordonnant la suspension du journal. Celle-ci est intervenue suite à la publication, le jour même, d'un éditorial signé par le rédacteur en chef, qui mettait en cause le ministre de la Justice Mohamed Ali al-Mardhi, accusé "d'avoir menti dans une affaire de blanchiment d'argent", examinée par la justice. Dans la même affaire, le directeur de publication et le rédacteur en chef du quotidien, Mahgoub Erwa et Osman Mirghani, ont été détenus pendant respectivement deux et trois jours, entre le 17 et le 20 mai, avant d'être relâchés sans qu'aucune charge de ne soit retenue contre eux.

Emblématique de l'un des obstacles les plus criants à la liberté de la presse au Soudan, la suspension d'*Al-Sudani* est abusive dans la mesure où elle a été

SOUDAN

décidée unilatéralement par le gouvernement, alors qu'il existe un organe de régulation de la presse dont le mandat a été court-circuité. De plus, pour fonder sa décision, le gouvernement a, une fois de plus, utilisé l'article 130 du code de procédure pénale, alors même que l'ensemble de la profession, ainsi que le Conseil national de la presse, l'organe de régulation des médias, en contestent le bien-fondé. Le recours à l'article 130 du code de procédure pénale, qui sanctionne la violation du secret de l'instruction, est l'une des armes favorites des autorités. Au début de l'année, *Al-Sudani* avait déjà fait les frais de cette disposition législative ambiguë, qui entend prévenir "le fait d'influencer les procédures en cours d'investigation". Le 1er février, il avait été suspendu "indéfiniment" par le ministère de la Justice pour avoir évoqué l'assassinat, en 2006, du rédacteur en chef du quotidien *Al-Wifaq*, Mohamed Taha, contrevenant à l'ordre du gouvernement qui avait imposé un black-out sur l'affaire sous prétexte de "préserver l'ordre public". Les protestations des organisations professionnelles avaient fini par faire fléchir les autorités au bout de 48 heures. Mahgoub Erwa et Nouredine Medani, rédacteur en chef d'*Al-Sudani*, ont de nouveau été incarcérés en novembre, pendant onze jours. Ils avaient été condamnés pour "diffamation" envers les services de renseignements, le 18 novembre 2007, et avaient refusé de s'acquitter d'une amende d'un montant de 10 000 livres soudanaises (soit 3500 euros), "pour faire comprendre au gouvernement combien l'incarcération pour l'expression d'une opinion est injuste", selon Mahgoub Erwa à sa sortie de prison.

D'autres journaux sont également visés par des autorités souvent irritables. Ainsi, le 28 août, renouant avec de vieilles pratiques de la police politique soudanaise, des agents des services de sécurité ont fait irruption dans l'imprimerie d'*Al-Midan* et ont confisqué la totalité des 15 000 exemplaires de l'édition à paraître. Aucun motif officiel n'a été donné. D'après Faisal Elbagir, cette mesure pourrait être liée à la publication d'articles dénonçant la saisie, une semaine auparavant, du quotidien privé arabophone *Al-Rai Al-Chaab*. Il a ajouté que la saisie d'*Al-Midan* avait également pour but d'exercer une pression économique sur le journal en le privant de ressources financières. Les 20 et 21 août, six quotidiens indépendants avaient été victimes de mesures de censure imposées par les services de sécurité. Les articles en cause traitaient de l'arrestation de personnes soupçonnées d'avoir fomenté des attaques contre des ambassades occidentales.

TÉMOINS GÊNANTS

Enfin, les services de sécurité soudanais n'hésitent pas à procéder à l'arrestation de journalistes, témoins gênants de leurs exactions. Alfatih Abdoullah d'*Al-Sudani*, Qazafi Abdoulmotalab d'*Al-Ayam*, Abouobaida Awad de *Rai-Alshaab*, et Aboulgasim Farahna d'*Alwan* ont passé une semaine en détention après avoir été arrêtés, le 13 juin, alors qu'ils étaient en route pour couvrir une manifestation contre la construction d'un barrage à Kijbar, dans la région de Dongola (nord du pays), au cours de laquelle la police avait ouvert le feu, faisant quatre morts et au moins dix blessés.

TCHAD

Superficie : 1 284 200 km².

Population : 10 468 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Idriss Deby Itno.

L'affaire de "L'Arche de Zoé" a entraîné en prison, en même temps que les responsables français de l'association, trois journalistes venus couvrir leur opération clandestine. Par ailleurs, la police tchadienne n'hésite pas à procéder à l'arrestation des journalistes considérés comme les plus turbulents par le pouvoir.

Pour les journaux de N'Djamena, l'année 2007 a commencé sous de bien mauvais auspices. Contraints de paraître barrés de noir, selon le bon vouloir de fonctionnaires zélés, les rares publications de la capitale se trouvaient dans une situation financière difficile, depuis le 14 novembre 2006. Ils étaient soumis à la supervision d'un comité de censure préalable, rétabli dans le cadre de la proclamation de l'état d'urgence. Décrétée le 13 novembre 2006 suite à une vague d'affrontements meurtriers entre communautés arabes et non arabes de l'est du pays, l'état d'urgence avait également permis d'interdire aux radios et télévisions d'évoquer les questions "pouvant porter atteinte à l'ordre public, à l'unité nationale, à l'intégrité du territoire et au respect des institutions républicaines".

A l'exception du quotidien privé progouvernemental *Le Progrès*, les journaux de la capitale paraissaient donc amputés de nombreux articles, lorsque, profitant de cet état d'exception, les autorités de Moissala (Sud), ont procédé au seul acte coercitif envers une des radios privées du pays. Le 31 janvier, Marcel Ngargoto, journaliste de la station communautaire *Radio Brakoss* et secrétaire général de l'association Droits de l'Homme sans frontières (DHSF), a été arrêté par la gendarmerie. Les autorités locales reprochaient au journaliste "la brutalité avec laquelle il traite certaines informations sensibles et qui sont susceptibles de porter atteinte à la cohésion nationale". Son arrestation était notamment la conséquence de la sévérité du journaliste envers le commandant de la gendarmerie de la ville, qu'il avait accusé d'avoir extorqué de l'argent à des habitants. Il a été libéré le 19 mai, après avoir observé une grève de la faim de quelques jours.

L'état d'urgence a expiré le 25 mai à minuit, sans que le gouvernement, conformément à la Constitution et conscient qu'il ne rétablirait pas la

paix à coups de ciseaux, demande sa prolongation à l'Assemblée nationale. La cellule spéciale du ministère de la Communication, mise en place pour procéder à la censure des journaux, a, ce jour-là, cessé de fonctionner. Les journaux tchadiens ont pu de nouveau paraître normalement.

PRISONNIERS ENCOMBRANTS

Mais l'affaire la plus spectaculaire s'est déroulée fin octobre, en marge du scandale de "L'Arche de Zoé", une association française qui avait planifié d'évacuer illégalement vers la France une centaine d'enfants du Darfour prétendument orphelins. Venus couvrir cette opération clandestine, Marc Garmirian, journaliste reporter d'images de l'agence *Capa*, Jean-Daniel Guillou, photographe de l'agence *Synchro X*, et Marie-Agnès Pelerau, journaliste de *France 3 Méditerranée* (qui se trouvait au Tchad pour réaliser un documentaire sur son expérience de famille d'accueil d'un des "orphelins"), ont été arrêtés avec les membres de l'association et inculpés pour les mêmes charges. Entretemps, plusieurs journalistes étrangers venus couvrir l'affaire ont été victimes de menaces ou d'agressions de la part de manifestants tchadiens, échaudés par l'affaire et par l'exploitation qui en a été faite par le gouvernement de N'Djamena. Après une forte mobilisation internationale et l'implication personnelle des présidents français et tchadien, la justice a remis en liberté les trois journalistes pris dans le piège de "L'Arche de Zoé", puis a rapidement rendu un non-lieu à leur rencontre.

Le Tchad a connu ces dernières années un climat de défiance permanente entre les autorités et une presse privée parfois turbulente, ne bénéficiant que d'un tirage limité et paraissant essentiellement dans la capitale. Les menaces et les actes d'intimidation sont fréquents, à l'image de l'attentat qui a visé, début octobre, le véhicule de Michael

TCHAD

Didama, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Le Temps*. Alors qu'il était en voyage à l'étranger, sa voiture a été mitraillée puis incendiée par des inconnus.

L'année 2007 s'est achevée par une autre arrestation. Nadjikimo Benoudjita, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Notre Temps*, a été arrêté le 14 décembre et inculpé trois jours plus tard d'"incitation à la haine tribale et religieuse", puis libéré provisoirement en attendant sa citation à comparaître. Alors qu'il était encore aux arrêts,

la police judiciaire a perquisitionné son domicile, en sa présence, ce dernier servant également de rédaction à *Notre Temps*. Les policiers ont alors signifié à Nguémadki Dkimasngar, le rédacteur en chef de ce journal à tirage limité, la décision du ministre de l'Information et de la Sécurité publique d'ordonner la "fermeture pure et simple du journal". Nadjikimo Benoudjita a, depuis, quitté le Tchad, satisfaisant ainsi le souhait du gouvernement de se débarrasser d'un critique acerbe sans devoir s'embarasser d'un prisonnier très politique.



ZIMBABWE

Superficie : 390 760 km².

Population : 13 228 000.

Langues : anglais, shona, ndebele.

Chef de l'Etat : Robert Mugabe.

Depuis cinq ans, l'ancien "grenier à blé" de l'Afrique australe s'est enfoncé dans une profonde crise économique et politique, entraînant, dans la tourmente de la répression, l'une des presses les plus vigoureuses d'Afrique. Depuis 2002, la vie des journalistes zimbabwéens est faite de surveillance permanente, de brutalités policières et d'injustices.

La presse zimbabwéenne est aujourd'hui un champ de ruines. Si, en 2007, Reporters sans frontières n'a pas enregistré autant de violations de la liberté de la presse que les années précédentes, c'est qu'il reste peu de journalistes à arrêter, de journal à fermer et aucun correspondant étranger à expulser. Une poignée de publications privées paraissent toujours, mais sous haute surveillance, contraintes de composer avec le parti présidentiel. Les journalistes qui peuvent encore travailler dans leur pays protègent leur accréditation, délivrée chaque année par la toute-puissante Commission des médias et de l'information (MIC). Pris en flagrant délit de journalisme sans posséder le précieux sésame, ils risqueraient deux ans de prison. Les directions des derniers titres privés à paraître sont soumises à de fortes pressions pour adopter la ligne politique du parti au pouvoir et empêcher les journalistes les plus critiques de travailler. Aucun reporter étranger ne peut légalement travailler sur le territoire zimbabwéen, sous peine d'être arrêté, exhibé comme un trophée et expulsé après une condamnation rapide.

Pourtant, en 2002, lorsque le président Robert Mugabe avait fait adopter la "Loi sur la protection de la vie privée et l'accès à l'information" (AIPPA), l'ancien "grenier à blé" de l'Afrique australe connaissait un essor médiatique sans précédent. La population se ruait tous les matins sur les journaux, notamment le quotidien privé *The Daily News*. Dirigé par des journalistes expérimentés, il était connu pour ses informations fiables, son sérieux et son insolence envers le pouvoir. Fermé au terme de manœuvres judiciaires perverses, le *Daily News* lutte depuis cette date pour pouvoir reparaître. Malgré plusieurs décisions judiciaires en sa faveur, les autorités ont toujours trouvé une parade bureaucratique pour l'en empêcher.

La vie des journalistes indépendants est, de toute façon, devenue impossible. En 2007, deux épisodes

ont révélé que les services de renseignements (Central Intelligence Organisation, CIO) s'ingèrent dans la vie des médias, avec des conséquences désastreuses. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire privé *Financial Gazette* (*FinGaz*), Sunsley Chamunorwa, connu pour son indépendance, a ainsi été empêché d'accéder à son bureau, le 13 mars, sous prétexte qu'il avait été relevé de ses fonctions, sans préavis. Le journal appartient depuis 2001 à la CIO, après une opération financière ayant utilisé le gouverneur de la Banque centrale, Gideon Gono, comme couverture. "Le rédacteur en chef a tenu jusqu'à aujourd'hui parce que Gono a refusé de se plier aux pressions du parti au pouvoir et de la CIO, qui se plaignaient de la ligne éditoriale du journal, faisant prétendument du mal au parti et favorisant le MDC", [Movement for Democratic Change, principal parti d'opposition], avait alors déclaré à Reporters sans frontières une source au sein du journal sous couvert de l'anonymat. Autre incident similaire, le 7 mars, Tichaona Chifamba, PDG de la société éditrice du quotidien *Daily Mirror*, a annoncé à ses employés que le journal était contraint de cesser sa parution, en raison d'une crise financière. La CIO avait pris le contrôle du journal en 2004, après en avoir chassé le fondateur, Ibbo Mandaza. Depuis, les ventes avaient baissé, ne comptabilisant que 2000 copies par jour et des dettes avoisinant les 500 millions de dollars zimbabwéens (environ 1,5 million d'euros).

MANIFESTATIONS DU 11 MARS

Côté politique, l'année 2007 a été surtout marqué par les événements du 11 mars. Le "rassemblement de prière" organisé ce jour-là par le collectif Save Zimbabwe Campaign (SZC), rassemblant des Eglises, des partis d'opposition, des organisations non gouvernementales, des syndicats et des mouvements étudiants opposés au gouvernement de Robert Mugabe, a été sévèrement réprimé par la police. De nombreux militants et personnalités de



ZIMBABWE

l'opposition, dont Morgan Tsvangirai et Arthur Mutambara, leaders des deux factions du MDC, ont été arrêtés et brutalisés. Tsvangirai Mukwazhi, photographe indépendant qui collabore à l'agence américaine *Associated Press* (AP), et un journaliste indépendant, également collaborateur d'AP, Tendai Musiyu, ont également été arrêtés, puis libérés après deux jours de détention.

Deux semaines plus tard, la profession a appris avec stupéfaction la mort d'Edward Chikomba, cameraman free-lance et ancien collaborateur de la chaîne publique *Zimbabwe Broadcasting Corporation* (ZBC). Son corps sans vie a été retrouvé le 31 mars, deux jours après que le journaliste avait été kidnappé par des inconnus soupçonnés d'être des agents des services de renseignements. L'un de ses anciens confrères a affirmé qu'Edward Chikomba était accusé d'avoir vendu à des médias étrangers des images de l'opposant Morgan Tsvangirai, au visage déformé, après qu'il avait été passé à tabac pendant sa détention. Depuis son départ de l'équipe de production de l'émission "Vision 30", diffusée jusqu'en 2001 par la ZBC, Edward Chikomba continuait à réaliser des films de manière indépendante pour des particuliers ou des médias, notamment étrangers. Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur son assassinat.

Le lendemain, Gift Phiri, collaborateur de l'hebdomadaire privé publié à Londres *The Zimbabwean*, a été arrêté. Le journaliste était recherché par la police depuis que son journal avait commencé à publier les noms des policiers et des politiciens impliqués dans les rafles d'opposants, de militants des droits de l'homme et de journalistes. Lors de son procès, six jours plus tard, le journaliste pouvait difficilement s'asseoir, marcher ou se tenir debout en raison des coups reçus pendant sa garde à vue.

Même si, en fin d'année, l'AIPPA a été amendée dans un sens plus libéral, les autorités continuent

d'être intraitables avec ceux qu'ils considèrent comme des "agents de l'Ouest". Les services de renseignements ont ainsi établi une "liste noire" d'au moins quinze journalistes de la presse indépendante, à l'approche des élections présidentielle et législatives prévues en 2008. Le 26 septembre, la presse indépendante zimbabwéenne a publié le facsimilé d'une page portant l'en-tête du gouvernement, daté de juin 2007. Sur ce document figure, sous le titre "targeted journalists" ("journalistes ciblés"), une liste de 15 personnalités du monde des médias qui "doivent être placés sous surveillance étroite et doivent être détenus aux différentes dates prévues. Ils travaillent main dans la main avec des gouvernements occidentaux hostiles anti-zimbabwéens."

Si des réformes démocratiques devaient être engagées au Zimbabwe, elles auraient à démanteler un appareil de répression très complet, qui n'a cessé d'être mis à jour au fur et à mesure des progrès technologiques. Ainsi, le 6 août, le président Mugabe a-t-il promulgué la loi baptisée "Interception of Communications Bill", permettant au gouvernement et à la police d'intercepter, de lire ou d'écouter les courriels et les communications par téléphone portable, sans l'obligation d'engager une procédure judiciaire. Cette loi vient renforcer la paranoïa de l'appareil politique et policier, et montre jusqu'où l'intolérance d'un gouvernement peut aller. Ainsi, dans la soirée du 28 septembre, un groupe de policiers en civil a fait irruption dans les coulisses du "Theatre in the Park", où était représentée la pièce *The Final Push* du dramaturge Daniel Maphosa, tournant en dérision la crise politique que traverse le Zimbabwe depuis huit ans. Pendant un entracte, les policiers ont conduit de force les comédiens Sylvanos Mudzvova et Anthony Tongani dans un camion. James Jemwa, journaliste indépendant qui filmait la pièce, a été arrêté à son tour lorsqu'il a demandé des explications aux policiers sur l'interpellation des deux artistes.